

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 47

Artikel: Le thé de Mme Patet
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le thé de M^{me} Patet.

Dans l'arrière-boutique de M^{me} Patet, épicière. Toute petite pièce meublée d'un divan de cuir, de trois ou quatre chaises, d'un guéridon et d'une machine à coudre. D'un côté du guéridon, sur le divan, se trémoussent deux demoiselles de 25 à 45 ans, les sœurs Blanche et Rose Guillot, aux allures pétulantes. En face d'elles, de l'autre côté du guéridon, une grosse dame dans la cinquantaine, M^{me} Taconet, tricote placidement un cache-nez. M^{me} Fauxfil, lingère, 35 ans, pédale à la machine à coudre. Entre M^{me} Patet portant un plateau chargé d'un service à thé, de pâtisseries et d'une bouteille de vin. Les sœurs Guillot se précipitent à sa rencontre pour la débarrasser de son fardeau. M^{me} Taconet fourre le cache-nez dans son ridicule.)

M^{me} PATET. — Mesdames, à nos tasses ! le thé est à point.... Quant à vous, mademoiselle Rose, voici votre Villeneuve ; vous voyez que je ne vous ai pas oubliée.

ROSE GUILLON. — Vous êtes un ange !.... Mais n'allez pas dire au moins à M. Patet que le thé m'a toujours fait l'effet d'une tisane écouvrante et que rien ne me paraît meilleur qu'un doigt de bon vin, il serait capable de le redire au Grand Conseil, et ça nous ferait une belle réputation !

BLANCHE GUILLON. — Avec ça qu'il nous a déjà arrangées, proprement, le Grand Conseil, l'autre jour !

M^{me} TAONET (avec une lenteur extrême, en machant des bonbons). — Et..qu'a..bien..pu..dire..ce..Grand..Conseil..sur..notre..compte ?

ROSE ET BLANCHE. — Des horreurs !

BLANCHE. — Il paraît que si les hommes font des polissonneries, c'est qu'ils y sont poussés par nous autres !

ROSE. — Ça été dit avec moins de ménagements encore.

M^{me} TAONET (s'étranglant avec un diablotin). — Elle...est...raide, celle-là !

M^{me} PATET. — Mais non, il ne s'agit pas de cela. Mon mari, qui est du Conseil communal, m'a expliquée la chose. On a reproché aux femmes dans une certaine aisance, comme vous et moi, de garder pour elles et pour leurs amies les bonnes bouteilles poudreuses et de ne donner à boire à leurs maris que de la piquette, ce qui les encourage à aller se dédommager au cabaret.

LA LINGÈRE. — Mesdames, je vois que vous êtes mal renseignées ; si vous le permettez, je vais vous dire comment j'ai entendu raconter la chose par un homme très haut placé, dont je reprise les chemises.

TOUTES. — Parlez, mademoiselle !

M^{me} TAONET. — Je...réclame...auparavant...une...nouvelle...tasse...de...cet...excellent...thé.

BLANCHE à Rose. — C'est la troisième !

Rose à Blanche. — Les bonbons ne passent plus.

M^{me} PATET. — Eh bien, mademoiselle Fauxfil ?

LA LINGÈRE. — Voici. On a présenté au Grand Conseil une requête de 31,000 ou 32,000

femmes demandant qu'on n'augmente pas le nombre des pintes...

M^{me} PATET. — Je l'ai signée, cette requête, parce que je vends du vin à l'emporter et que les cafés me font une concurrence énorme.

BLANCHE. — Moi aussi, je l'ai signée, par horreur des ivrognes.

ROSE. — Et moi, pour brider un peu les hommes. Je signerai toujours tout ce qu'on voudra, contre les hommes.

M^{me} TAONET. — Je crois...avoir...donné...aussi...ma signature,...mais je ne sais...plus à propos...de...quoi...

LA LINGÈRE. — Le conseiller qui parlait sur votre pétition, mesdames, déclara que si le nombre des pintes croissait, la faute en était aux femmes, qui chassent leurs maris du foyer en leur servant du café qui n'est qu'une décoction de chicorée, en leur lisant la *Mode illustrée* de Paris, au lieu de la *Feuille d'Avis* de Glendy ou d'Epauletheyres, et en ne mettant pour faire leur cuisine ni la jupe, ni le corsage, ni le chapeau à cheminée des filles de Montreux de jadis. Son discours achevé, le conseiller qui est au fond la crème des hommes, prit de nouveau la parole pour dire qu'il n'avait voulu que rire un brin à nos dépens et qu'il compatait bien que le Grand Conseil ne prendrait pas ces boutades au tragique. Quelques dames qui étaient aux tribunes furent les premières à en rire. Ce qui n'empêcha pas deux députés de dire que les grands conseillers ne doivent pas badiner avec les femmes. Cette déclaration jeta un froid sur l'assemblée et elle se sépara toute triste, après avoir renvoyé la pétition aux bons soins du gouvernement.

ROSE. — En somme, bonne journée pour les pétitionnaires.

M^{me} PATET. — On va donc signifier à un certain nombre de pintiers de fermer leurs établissements ! Sera-ce déjà pour la fin de l'année ?

LA LINGÈRE. — C'est ce que mon client haut placé ne m'a pas dit.

M^{me} TAONET. — Me...permettez-vous...ma...chère...madame Patet...de...dire...un...petit...mot...en...particulier...à...ce...bâton glacé...si...appétissant ?

BLANCHE (à part). — La voie est de nouveau libre !

ROSE (à part). — Ce n'est pas une femme, c'est une bonbonnière !

BLANCHE. — Dites-donc, madame Patet, puisque votre mari est du Conseil fédéral...

M^{me} PATET. — Du Conseil communal...

BLANCHE. — Communal, fédéral, peu importe. Puisqu'il est du gouvernement, il doit vous avoir dit s'il est vrai que, à propos du recensement qui se fera d'aujourd'hui en huit, chacun doive déclarer où il a passé la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre.

M^{me} PATET. — Oui, il m'en parlait ce matin encore : toute personne est tenue de faire cette déclaration par écrit, en donnant en même temps ses noms et prénoms, son âge et sa profession.

BLANCHE. — Passe encore pour les noms et le reste, mais dire où l'on a dormi !

ROSE. — Ça ne regarde pas le gouvernement, je le lui dirai bien.

M^{me} TAONET. — C'est...légèrement...indiscret...en...effet,...mais...en...quo...cela...peut-il...offenser...les...honnêtes...personnes...qui...couchent...dans...leur...lit,...à...des...heures...raisonnables ?

ROSE (s'animant). — Vous trouvez ça tout naturel ! vous avez donc de l'eau tiède dans les veines, au lieu de sang, ma bonne dame Taconet ! Mais représentez-vous l'agent pénétrant chez vous, le 1^{er} décembre, au petit jour, et vous demandant d'un ton de juge d'instruction : « Dame Taconet, où passâtes-vous la nuit ? »

M^{me} TAONET. — Mon...Dieu...oui...ce...n'est...pas...de...très...bon...ton...mais...à...un...agent...de...la...force...publique...on...ne...saurait...résister.

ROSE (hors d'elle). — O poule mouillée !..... Je lui résisterai, moi, à l'agent. « Passez-moi votre sabre à travers le corps, si vous l'osez, lui dirai-je ; fusillez-moi si vous aimez mieux, car vous ne saurez rien ! »

BLANCHE. — Tu me fais peur.

ROSE (se calmant). — Rassure-toi, jamais l'agent n'aurait ce courage... Mais, au nom du ciel, à quoi bon cette question saugrenue ? Qu'on nous dise ce que gagnera la patrie à savoir où ses enfants auront passé cette fatale nuit ? Voyons, mademoiselle Fauxfil, vous qui êtes la raison même, vous qui voyez tant de monde et entendez tant de choses, dites-nous votre avis.

LA LINGÈRE. — Je vous dirai, mesdames, celui d'un juge au tribunal, chez qui j'étais en journée hier. Sa femme s'étonnant, comme vous, de la singularité de cette question, il lui expliqua qu'elle offre un intérêt considérable pour la statistique. Il importe de savoir dans quels cantons et dans quelles communes les vertus casanières sont le plus en honneur, et dans quels coins du pays, le moins.

M^{me} TAONET. — Ce...sera...très...instructif,...en effet.

ROSE. — Tout en restant parfaitement indiscret.

M^{me} PATET. — Encore une larme de thé, madame Taconet ?

M^{me} TAONET. — Bien volontiers.

BLANCHE (à sa sœur). — Elle avale ça plus facilement que tu ne digères la question nocturne.

ROSE (s'animant de nouveau). — Non, non, mille fois non, je ne satisfirai pas la curiosité de la statistique... Où avez-vous passé la nuit ? Quelle impudence !.... Elle devrait nous demander, cette effrontée statistique, non pas : « Où avez-vous passé la nuit ? », mais : « Comment avez-vous passé la nuit ? » Cela lui donnerait la matière de comparaisons tout aussi intéressantes, et au moins ce serait aimable.

BLANCHE. — Enfin, que veux-tu, c'est la loi.

ROSE. — Oui, la loi des hommes. Toujours ces affreux hommes.

M^{me} PATET. — La sonnette du magasin m'appelle, mesdames, mais je serai de nouveau à

vous dans deux minutes, je l'espèr... made-moiselle Fauxfil, passez donc la pâtisserie.

M^{me} TACONET. — Ne...vous...dérangez...pas, mademoiselle,...je...la... passerai moi-même.

V. F.

L'almanach de Genève, publié sous les auspices de l'Institut national genevois, et qui en est à sa 43^e année, vient de paraître. Il contient, outre les renseignements ordinaires, nombre de matières à la fois gaies et intéressantes. Nous nous permettons d'emprunter à cette publication les jolis vers qu'on va lire :

Le pipomane.

Près de son poèle, il est assis.
Pour lui, c'est le moment précis
De la douce bêtitude...

Ne troublez pas sa quiétude !

La fumée, en flocons épais,
S'échappe du fourneau d'écumé.
Voluptueusement il fume...
Ne le troublez pas dans sa paix !

Lorsqu'il a sa robe de chambre
Et mâchonne son tuyau d'ambre,
Toute autre chose est sans appas...
Chut ! mes amis, ne parlez pas.

Que la mort, la grande faucheuze,
Fasse le vide autour de lui,
Hum !... Hum !... dit-il, chose fâcheuse !
Fumons pour calmer notre ennui...

Que le vieux monde se lézarde,
Il s'en inquiète fort peu...
Il lui suffit, au coin du feu,
De fumer sa vieille bouffarde.

Mais qu'un nouveau phylloxéra
S'attaque aux tabacs de ce monde,
Dès ce jour, tristesse profonde !
Lentement, il déperira !

H. CENDET.

Monsieur Bonavaux.

M. Bonavaux est un petit rentier lausannois d'une originalité tout à fait singulière et je m'étonne que La Bruyère, qui a dépeint bien des types, ait oublié celui-là. Je me hasarde donc d'esquisser ce portrait.

Détail insignifiant, mais que je dois vous dire tout d'abord : M. Bonavaux porte des lunettes bleues et il a le nez rouge ; mais ce qui le caractérise plus spécialement, c'est qu'il a une peur effroyable de la mort, et l'idée que nous devons tous y passer un jour ou l'autre entre difficilement dans son cerveau quelque peu ramollie.

Vous devinez qu'il est d'une prudence extrême pour sa personne ; il ne sort presque pas et s'il vient à franchir le seuil de sa maison, il évite avec soin les encombrements, se glisse le long des trottoirs de peur d'être éclaboussé, écrasé, qui sait, peut-être même poignardé par un passant.

Un rien le fait frémir : les accidents racontés par les journaux lui donnent le frisson ; il se blottit contre le mur pour laisser passer un chat ; il blêmit à la vue d'un vulgaire toutou.

Se décide-t-il, par hasard, à faire un bout de promenade ? N'allez pas le chercher sur Montbenon, ni Derrrière-Bourg ; il y a trop de monde. Il ira loin, bien loin, à la recherche d'un endroit où il saura ne rencontrer personne et où il pourra méditer tout à son aise sur la fragilité de notre pauvre existence.

M. Bonavaux a, depuis longtemps, l'intention de se retirer à la campagne, dans un modeste village où la vie est plus paisible, moins tumultueuse et où ses jours seront moins en danger.

« Ces villes, dit-il, sont constamment peuplées de toutes sortes de gens, la plupart cosmopolites, qui, sous leur apparence bonasse, dissimulent les plus criminels desseins. »

Un ami est venu le voir. Commettons cette petite indiscretion en écoutant derrière la porte.

— Mais, mon cher, lui dit cet ami, que fais-tu donc, voilà des mois qu'on ne t'a vu ; tu deviens, je crois, un véritable ermite ; pourquoi ne pas profiter de ce beau soleil pour faire un bout de promenade ?

— Mon ami, lui répond M. Bonavaux, je me trouve mille fois mieux chez moi : arpenter les trottoirs, les promenades, je ne m'y résoudrai jamais ; vous n'êtes pas plutôt à la rue que vous êtes bousculé, jeté de côté par les passants ; un peu plus loin, vous risquez de vous faire écraser par quelque véhicule ; un gros chien, qui arrive derrière, vous mord sans pitié les mollets ; plus loin encore, un de ces enragés bicyclettes, lancé à toute vitesse, vous étend au milieu du chemin, sans crier gare. Vous voilà avec un bras meurtri, des côtes enfoncées, si, encore, on ne vous laisse pas sur le carreau ! Non ! non ! les promenades en rue ne me vont pas du tout et j'ai trop peur pour ma personne ! Evitons les dangers autant qu'on le peut.

— Et bien, prends un billet de chemin de fer pour le Valais, par exemple ; tu te paierais une jolie course jusqu'à Zermatt, et tu en reviendrais enchanté !

— Ah ! oui ! parle-moi des chemins de fer qui déraillent, qui se rencontrent, sans compter les ponts qui s'écroulent, cela s'est vu, mon cher, cela s'est vu, et bien des fois encore ! En ont-ils déjà fait des cadavres, ces chemins de fer ! Non ! non ! pas de chemins de fer, c'est trop dangereux !

— Mais, il y a les bateaux à vapeur qui ne déraillent pas, eux ! Un petit tour jusqu'à Evian, par ce beau soleil, serait certes une très jolie partie !

— Oui ! oui ! il fait beau sur tes bateaux ! Combien n'en ont-ils pas, eux aussi, sacrifié de vies humaines ! Ils coulent au fond, ils se rencontrent et se brisent au milieu du lac, leurs chaudières éclatent, faisant de nombreuses victimes ; ça s'est vu, mon cher, ça s'est vu ! Et cela peut encore arriver ! Non ! Non ! Point de bateaux ? On est bien mieux dans son fauteuil ?

— Et si tu te faisais promener en voiture, l'après-midi, par exemple !

— Mais ! mais ! à quoi penses-tu donc ? aller en voiture, moi ? Exposer pareillement ma vie ? Jamais ! Songe un peu qu'il arrive tous les jours des accidents à des personnes qui ont fait la bêtise d'aller en voiture. Les journaux sont remplis de ces faits ; ici, c'est un cheval qui a pris peur ; là, un essieu qui s'est brisé, les promeneurs projetés sur la chaussée, deux ont été tués, les autres gravement contusionnés, etc., etc. Vois-tu, les voitures, ne m'en parle pas !

— A ce compte-là, mon cher, tu ne te trouves en sécurité que chez toi ?

— Oui ! ici seulement !

— Mais, mon ami, tu ne songes pas qu'il peut t'arriver un grand malheur aussi bien dans ta maison qu'à la rue.

— Comment cela ?

— La foudre viendrait, par exemple, à tomber sur ta maison, te voilà brûlé, rôti même, sans pouvoir y échapper le moins du monde !

— C'est très vrai, reprit M. Bonavaux en serrant les mains de son ami, je n'avais jamais pensé à cela ! Quel excellent avertissement tu me donnes ! Aussi, dès demain, je vais faire placer deux ou trois paratonnerres sur ma maison !

sai cein, na pas derè l'affèrè frank et net, l'ont lo diablio dè s'espliquà avoué dái z'autro mots qu'ont oquè d'aprotseint, que, s'on a la comprenetta on pou bêtorsa, on est papi fottu dè savâi cein que diont.

Quand dévezont dè na lurena qu'a dépassâ treint'ans sein que l'aussé pi vu on chaland, diont que le monte ein granna, qu'on djurârâ que s'agit d'on carreau dé salarda àobin dè poret ; diont assebin que le va coiffâ la tanta Catrine, coumeint se l'allâvè ti le matins pâgni et férè lè frisons à 'na vilha fenna. Ora, vo mè derâi on pou, cein a-te lo fi ?

Et quand on pourro diablio a dâo mau à veri et à niâ lè dou bets, na pas cein derè coumeint le vo dio, faut que diessant que trevougnè lo diablio pè la quiua, qu'à lè z'ourès on crârâi vaire lo pourro coo crampounâ pè derrai Lucifai et l'âi teri tant que pao cè affère tantqu'à ce que la quiua l'ai restè pè lè pattès. Frantsemeint, cein pao-te sè férè, oï ào na ! Et se lo lulu que vo dio, après avâi êtâ dépelhi pè lè protiereu, vint à férè décret, sédès-vo coumeint diont ? Que l'a boutâ la ciliâ dezo la corniche, àobin que l'a fê lo botetiù, tot coumeint se lo pourro diablio s'etâi met à rebattâ ein tiupesseint avau on cret.

L'est la mima tsouza quand cauquon vint à mourir ; na pas derè : l'est moo, diont que la veri lo Prussien ào pan, que l'a passâ l'arme à gautse, que medzè l'herba pè lè racenès àobin que fâ dái tepenès. Coumeint dianstre volliâ-vo qu'on pouessé férè dái terrines quand on est cllioulâ eintre quattro lans et à chix pi dein terra ? Compto que quand on est moo, on est bin moo et on iadzo einterrâ ào cemtiro, n'ia pas moïon dè férè ni ào potâi et ni ào catalâi ! qu'ein dîties-vo ?

Allâ-vai assebin démandâ à ion dè clliào dzouvenè Allemards que vignont pè châotre po recordâ noutra leingua cein que l'est qu'on coo qu'a medzi son bin ein herba ! Lo Chouabe, quand l'arè vouati dein son diqchenéro, va vo derè que l'est ion qu'a patourâ li-mimo sè prâ, tot coumeint on modzon.

Oï ! oï ! ào dzo d'ora, on eimbrouillé tant qu'on pao lo dévezâ et, dein on part d'ans, cein vâo étrè onco pi qu'à la tor dè Babet.

Vouai-ti vai assebin quand lè dzeins dévezont d'on Grand Conseiller, ào bin d'on gailla qu'a 'na bouna pliace, bin paya, et que pao bailli on coup dè man à cé qu'arâi einvia dè 'na pliace dè pétabosson àobin d'inspettu ! Diont que l'est hiaut pliaci ! tot coumeint se lo lulu démâorâvè à n'on troisième àobin se l'étai aguelhi ào fin bet de n'êtsila !

L'autre dzo, devant la fordze, dévezâvant dè la felhie à l'assesseu que va sè mariâ après lo bounan avoué on dzouveno municipau tot frais nommâ.

N'ia pas, dese adon lo Fréderi à la véva, la Julie à l'assesseu va accrotsi on hommo que sara hiaut pliaci !

Noutra Jenny assebin a mariâ on hommo hiaut pliaci, se fe lo martsau.

Oï ! dâi galès z'hommo hiaut pliaci dinse ! l'ai repond lo Fréderi, on ein trâovè dein totèz lè tserrairès ; ton bio-fe que n'est qu'on pourro tâterè !

Et bin ! l'ai fe adon lo martsau, lè tâterè sont-te pas dâi z'hommo hiaut pliaci, pisque sont adé amont pè su lè tâi !

Un nouveau livre. — M. Alfred Ceresole, à qui nous devons déjà tant de publications où se reflètent si fidèlement et d'une manière à la fois gaie et intéressante, les mœurs de la Suisse romande et de notre patrie vaudoise en particulier, nous annonce un nouveau volume qui paraîtra très prochainement sous le titre attrayant : *Voix et souvenirs*. Cet ouvrage sera sans doute accueilli avec le plus grand plaisir par les nombreux lecteurs de l'auteur aimé de Jean-Louis et des *Légendes des Alpes*.

On hommo hiaut pliaci.

Tot parai, coumeint cein va ora po lo dévezâ ! Quand lè dzeins vollont derè sai cosse